

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

LE MANS-ALLONNES

LES 1^{er} ET 2 SEPTEMBRE

Très grande organisation du C.S.D. 72, tout avait été pensé pour que ce championnat se déroule dans les meilleures conditions possible.

Une manche très technique sur les deux secteurs, une manche avec du gros poisson sur un secteur, sur l'autre plus difficile, mais avec plus de poissons et un final à Allonnes qui aurait dû être l'apothéose mais voilà. Si les deux premières manches donnèrent raison aux organisateurs, la canicule, les nitrates changèrent toutes les données.

Pour une première fois, une rivière Sarthe couverte de lentilles, pas ou très peu de courant, pêche devenue pratiquement impossible malgré les efforts du C.S.D. 72 avec l'aide du président de la Fédération des A.P.P., M. Rousseau qui fit ouvrir une écluse pour tenter de faire évacuer ces lentilles et donner un semblant de courant. Peine perdue car dans le même temps le léger vent qui aurait pu aider est tombé ce qui a donné l'effet inverse à toutes les manœuvres tentées.

Pour en revenir à la pêche, première manche les Sablons après une réception offerte par le ville du Mans avec la présence de M. Pommier, grand défenseur de l'eau, M. Rousseau, président de la Fédération de l'A.P.P.

Pêche très technique où il faut penser à faire bouger le poisson, ne pas se fier au courant 872 prises pour 29 concurrents, un absent non prévenu par son président.

Groupe A secteur aval : 1^{er} N. Bezin, C.S.D. 60, n° 14, 47 prises, 1.415 points ; 2^e V. Roger, C.S.D. 61, n° 4, 43 prises, 1.255 points ; 3^e S. Robin, C.S.D. 36, n° 2, 36 prises, 1.080 points.

Groupe B secteur amont : 1^{er} C. Mayeux, C.S.D. 59, n° 11, 43 prises, 1.335 points ; 2^e Y. Baudoin, C.S.D. 44, n° 1, 33 prises, 1.155 points ; 3^e S. Perry, C.S.D. 88, n° 12, 48 prises, 980 points ; deuxième manche, Le Mans-Les Riffaudières, 651 prises.

Groupe A secteur aval : 1^{er} S. Pérois, C.S.D. 85, n° 4, 18 prises, 6.200 points ; 2^e T. Bruand, C.S.D. 73, n° 8, 19 prises, 4.795 points ; 3^e V. Leterne, C.S.D. 59, n° 7, 13 prises, 4.345 points.

Groupe aux grosses brèmes et aux problèmes, une ligne électrique, des places rétrécies, d'où difficulté de manœuvrer les gros poissons. Une petite précision pour les quelques accompagnateurs prêts à tout casser, c'est à ma demande que le C.S.D. 72 a diminué les emplacements de façon à être à un minimum de 15 à 20 m de la ligne, il est bien évident qu'avec des cannes de 10 m un emplacement d'environ 8 m, un poisson d'un kilogramme et plus, il n'est guère facile de respecter la zone neutre. A ce propos, je félicite Vincent Leterne qui fut le premier à déclarer la première grosse prise de Thierry Bruand comme valable même si cette prise est venue naviguer dans la zone, belle leçon de sportivité.

Groupe B secteur amont : 1^{er} M. Boursaud, C.S.D. 72, n° 13, 45 prises, 3.255 points ; 2^e C. Amory, C.S.D. 60, n° 5, 23 prises, 2.935 points ; 3^e V. Roger, C.S.D. 61, n° 6, 18 prises, 2.650 points.

Groupe assez régulier où l'on note la très bonne 4^e place de Sophie Perry avec 32 prises, 2.500 points et un total de 7 points en deux manches.

Troisième manche Allonnes : 651 prises très mauvais pour Allonnes, les deux groupes pêchant face à face.

Groupe A : 1^{er} C. Mayeux, C.S.D. 59, n° 1, 23 prises, 1.205 points sans les lentilles, cette place vaut plus de 3.000 points ; 2^e S. Bridoux, C.S.D. 91, n° 12, 20 prises, 970 points, très bien vu les petits poissons ; 3^e S. Chauvigné, C.S.D. 44, n° 5, 35 prises, 735 points.

Groupe B : 1^{er} T. Bruand, C.S.D. 73, n° 1, 18 prises, 1.790 points et un bain pendant cette manche, difficile de bien arrimer son ponton ; 2^e V. Leterne, C.S.D. 59, n° 3, 17 prises, 1.245 points ; 3^e G. Fouchier, C.S.D. 17, n° 15, 15 prises, 1.005 points. Et malheureusement une seule prise pour Sophie Perry, ce qui lui ôte ses chances de faire un podium.

Classement général : 1^{er} C. Mayeux, C.S.D. 59, 7 points, 1+5+1 ; 2^e V. Roger, C.S.D. 61, 10 points, 2+3+5 ; 3^e V. Leterne, C.S.D. 59, 13 points, 8+3+2.

A la proclamation des résultats, on notait l'absence excusée de Mme le Préfet. Étaient présents M. Fillon, député maire de Sablé, M. Callawert, responsable des sports de la ville d'Allonnes accompagné de plusieurs membres du Conseil municipal allonnais, M. le Président des Jeunesses sportives d'Allonnes, M. Rousseau de la

Fédération de l'A.P.P. de la Sarthe, M. Pommier représentant la ville du Mans, et bien d'autres invités que nous remercions sincèrement de leur présence et de l'aide apportée au C.S.D. 72 et dont nous nous excusons de n'avoir retenu leurs noms. A remercier la société Sensas avec son sympathique représentant Georges Dronne, ainsi que la société Browning avec Daniel Rivet.

A noter la bonne intention du C.S.D. 72 avec l'aide de la Fédération des A.P.P., une remise de médailles à l'équipe de France junior, championne du Monde.

Pour conclure, très très grande organisation du C.S.D. 72 avec à sa tête le président Marcel Després que toute son équipe soit associée à ces félicitations.

Alain LEMARE.

Classement	NOMS ET PRENOMS	C.S.D.	1re manche		2e manche		3e manche		Total Point
			POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	
1	MAYEUX C.	62	43/1335	1	24/2020	5	23/1205	1	7
2	ROGER V.	61	43/1255	2	18/2650	3	11/ 725	5	10
3	LETERME V.	59	32/ 780	8	13/4345	3	17/1245	2	13
4	BRUAND T.	73	27/ 675	11	19/4795	2	18/1790	1	14
5	CHAUVIGNE S.	44	43/ 955	5	40/1270	7	35/ 735	3	15
6	BRIDOUX S.	91	25/ 595	11	19/3445	5	20/ 970	2	18
7	BOURSAUD M.	72	32/ 950	6	45/3255	1	10/ 420	12	19
8	PERROIS S.	84	16/ 430	14	18/6200	1	51/ 815	5	20
9	BEZIN N.	60	44/1415	1	37/1685	6	29/ 295	14	21
10	AMORY C.	60	27/ 645	12	23/2935	2	42/ 710	7	21
11	PERRY S.	88	48/ 980	3	32/2500	4	1/ 15	14	21
12	BAUDOIN Y.	44	33/1155	2	25/ 545	14	18/ 760	6	22
13	DAUNY F.	91	31/ 795	8	19/ 565	10	46/ 940	4	22
14	COUSIN J.	85	35/ 875	6	19/2115	8	16/ 520	8	22
15	DUTAUIA T.	40	30/1020	4	28/ 570	9	13/ 485	10	23
16	BOTTE F.	83	31/ 845	7	20/ 510	11	11/ 725	5	23
17	GRESET E.	71	25/ 845	7	18/1440	11	38/ 640	7	25
18	VANEY J.	17	40/ 920	5	46/2020	9	7/ 305	12	26
19	NOAIL F.	77	23/ 655	10	25/ 635	8	7/ 485	9	27
20	ROBIN S.	36	36/1080	3	19/ 465	12	27/ 365	13	28
21	MENVEUX S.	95	32/ 740	10	6/4220	4	32/ 290	14	28
22	FOUCHIER G.	17	15/ 325	14	30/1050	12	15/1005	3	29
23	DORAY D.	27	19/ 585	13	19/2265	7	12/ 510	9	29
24	FORAIS D.	36	30/ 940	4	7/ 505	14	8/ 420	11	29
25	ONILLON V.	49	23/ 525	13	20/ 700	13	12/ 730	4	30
26	JACQUELIN M.	72	26/ 780	9	14/1720	10	15/ 435	11	30
27	MARAS P.	42	16/ 580	12	7/2795	6	7/ 215	13	31
28	BAZOCCHI E.	32	25/ 715	9	22/ 380	13	47/ 435	10	32
29	DREUX B.	49	19/ 465	14	19/ 205	14	63/ 615	8	36
30	BLAIS S.	61	ABSENT						